

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 04510

Numéro SIREN : 539 036 699

Nom ou dénomination : Parc Eolien Le Mont d'Annelles

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2024 sous le numéro de dépôt 9679

# SAS PARC EOLIEN LE MONT D'ANNELLES

7 rue du Parc de Clagny

78000 VERSAILLES

## Etats Financiers

du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Certifié conforme**  
**Le président**  
Stéphane Têtot

DocuSigned by:  
  
C8BAF5DC48EF444...

## Comptes Annuels

## Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	5 407 818	4 046 446	1 361 372	33,64
Production vendue (services)				
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>5 407 818</b>	<b>4 046 446</b>	<b>1 361 372</b>	<b>33,64</b>
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	13 694		13 694	
Autres produits	1	3	-2	-79,20
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>	<b>5 421 513</b>	<b>4 046 449</b>	<b>1 375 064</b>	<b>33,98</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvs				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	848 551	675 938	172 613	25,54
Impôts, taxes et versements assimilés	238 702	228 813	9 889	4,32
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	1 594 424	1 594 424		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	2	244	-242	-99,25
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>	<b>2 681 679</b>	<b>2 499 419</b>	<b>182 260</b>	<b>7,29</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>2 739 833</b>	<b>1 547 030</b>	<b>1 192 804</b>	<b>77,10</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
<b>Total produits financiers (V)</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	928 014	1 038 695	-110 682	-10,66
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
<b>Total charges financières (VI)</b>	<b>928 014</b>	<b>1 038 695</b>	<b>-110 682</b>	<b>-10,66</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-928 014</b>	<b>-1 038 695</b>	<b>110 682</b>	<b>-10,66</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôt</b>	<b>1 811 820</b>	<b>508 334</b>	<b>1 303 485</b>	<b>256,42</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	208 338	380 820	-172 482	-45,29
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>208 338</b>	<b>380 820</b>	<b>-172 482</b>	<b>-45,29</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-208 338</b>	<b>-380 820</b>	<b>172 482</b>	<b>-45,29</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	226 762		226 762	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>5 421 513</b>	<b>4 046 449</b>	<b>1 375 064</b>	<b>33,98</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>4 044 793</b>	<b>3 918 934</b>	<b>125 859</b>	<b>3,21</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 376 719</b>	<b>127 515</b>	<b>1 249 205</b>	<b>979,66</b>
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	928 014	1 038 695	-110 682	-10,66

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	5 647 477	1 805 963	3 841 513	4 124 342
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 225 125	8 409 324	17 815 802	19 127 398
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>31 872 602</b>	<b>10 215 287</b>	<b>21 657 315</b>	<b>23 251 739</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	1 539 878		1 539 878	995 828
Autres créances	40 626		40 626	63 095
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	221 814		221 814	112 353
Charges constatées d'avance (3)	95 278		95 278	76 010
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 897 596</b>		<b>1 897 596</b>	<b>1 247 285</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 770 198</b>	<b>10 215 287</b>	<b>23 554 911</b>	<b>24 499 024</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-939 146	-1 066 661
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 376 719</b>	<b>127 515</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 918 437	4 710 099
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 386 010</b>	<b>3 800 952</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	500 000	500 000
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	17 202 513	20 012 657
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 755	185 061
Dettes fiscales et sociales	230 632	354
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>17 668 901</b>	<b>20 198 072</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 554 911</b>	<b>24 499 024</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	17 056 972	19 929 285
(1) Dont à moins d'un an (a)	611 929	268 787
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**Annexe** 

## **Faits caractéristiques**

### **Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Néant

## **/// Règles et méthodes comptables**

Désignation de l'entreprise : SAS PARC EOLIEN LE MONT D'ANNELLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 23 554 911 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 376 719 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### **Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

\* Constructions : 20 ans

\* Installations techniques : 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Ces amortissements sont présentés:

- en résultat exceptionnel pour les dotations et reprises d'amortissement de l'exercice
- au passif du bilan, en provisions réglementées, pour le montant cumulé des amortissements pratiqués depuis l'origine

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Au 31 décembre 2023, les provisions comptabilisées correspondent au coût de démantèlement estimé des éoliennes (cf. également § Immobilisations corporelles et Provisions ci-après). Cette estimation réalisée en 2018 n'a pas fait l'objet d'une révision depuis.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Personnel

L'entreprise n'a pas de personnel.

## Règles et méthodes comptables

Le suivi opérationnel est assuré par RES qui facture des prestations de services comptabilisées en autres achats et charges externes.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	5 647 477			5 647 477
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	26 225 125			26 225 125
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>31 872 602</b>			<b>31 872 602</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>31 872 602</b>			<b>31 872 602</b>

#### Immobilisations corporelles

La mise en service du parc a eu lieu le 01/08/2017.

Dans le cadre des obligations de remise en état, un actif de démantèlement a été évalué à 50 000 € par éolienne, soit 500 000 € (cf tableau des Provisions)

Aucune nouvelle immobilisation n'a été acquise au cours de l'exercice 2023.

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	1 523 135	282 828		1 805 963
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	7 097 728	1 311 596		8 409 324
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 620 863</b>	<b>1 594 424</b>		<b>10 215 287</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 620 863</b>	<b>1 594 424</b>		<b>10 215 287</b>

L'amortissement des immobilisations a débuté au moment de la mise en service industrielle le 01/08/2017.

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 675 782 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 539 878	1 539 878	
Autres	40 626	40 626	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	95 278	95 278	
<b>Total</b>	<b>1 675 782</b>	<b>1 675 782</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
CLIENT FAE	783 078
FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	1 606
<b>Total</b>	<b>784 684</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 € décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

La société est détenue à 100% par :

BRI EU FINANCE DESIGNATED ACTIVITY COMPANY

1-2 Victoria Buildings

Haddington Road

Dublin 4, D04 XN32

Irlande

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 17/05/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-1 066 661
Résultat de l'exercice précédent	127 515
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>-939 146</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-939 146
<b>Total des affectations</b>	<b>-939 146</b>

Le capital social n'a pas évolué au cours de l'exercice.

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	30 000				30 000
Report à Nouveau	-1 066 661	-939 146	-939 146	-1 066 661	-939 146
Résultat de l'exercice	127 515	-127 515	1 376 719	127 515	1 376 719
Provisions réglementées	4 710 099		208 338		4 918 437
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>3 800 952</b>	<b>-1 066 661</b>	<b>645 911</b>	<b>-939 146</b>	<b>5 386 010</b>

### Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	4 710 099	208 338		4 918 437
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>4 710 099</b>	<b>208 338</b>		<b>4 918 437</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		208 338		

Un amortissement fiscal dégressif sur 20 ans est pratiqué uniquement sur les éoliennes.

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	500 000				500 000
<b>Total</b>	<b>500 000</b>				<b>500 000</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

En vertu des dispositions de l'article L553-3 du code de l'environnement, l'exploitant d'une installation produisant de l'électricité à partir de l'énergie du vent est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site à la fin de l'exploitation.

Une provision pour démantèlement a donc été évaluée à l'origine pour un montant de 500 000€.

La contrepartie de cette provision a été enregistrée à l'actif du bilan au poste "Installations spécifiques sur sol d'autrui".

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 17 668 901 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	17 202 513	145 541		17 056 972
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 755	235 755		
Dettes fiscales et sociales	230 632	230 632		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>17 668 901</b>	<b>611 929</b>		<b>17 056 972</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	83 372			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 955 685			
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	100 908
Intérêts courus	145 541
<b>Total</b>	<b>246 449</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
ASSURANCE	13 920		
LOYER	6 659		
MAINTENANCE	74 643		
DIVERS	56		
<b>Total</b>	<b>95 278</b>		

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

Conformément aux baux emphytéotiques signés et à l'article L 553-3 du code de l'environnement, la société s'est engagée à démanteler les constructions à la fin de la période d'exploitation.

Cet engagement est couvert par un contrat souscrit auprès d'un tiers extérieur à la société.

Depuis le 01/10/2023, la couverture est assurée par ATRADIUS à hauteur de 632 854 €, pour une durée de 5 ans jusqu'au 30/09/2028.

La version française du présent document est la version qui prévaudra en cas de désaccord. La version anglaise est fournie à titre d'information uniquement.

The French version of this document will prevail in case of controversy. The English version is for information purposes only.

**Parc Éolien Le Mont d'Annelles**  
Société par actions simplifiée au capital social de 30.000 euros  
Siège social : 7 rue du parc de Clagny,  
78000 Versailles  
539 036 699 R.C.S. Versailles  
(ci-après dénommée la « **Société** »)

**Parc Éolien Le Mont d'Annelles**  
A simplified stock company with a registered capital of 30,000 euros  
Registered office : 7 rue du parc de Clagny,  
78000 Versailles  
539 036 699 R.C.S. Versailles  
(Hereinafter referred to as the « **Company** »)

**DÉCISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE  
DU 30 MAI 2024**

**DECISION OF THE SOLE SHAREHOLDER  
ON THE DATE OF 30 MAY 2024**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

**DECISION OF ALLOCATION OF RESULT**  
Of the annual accounts ended on the  
31<sup>st</sup> December 2023

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 1 376 719,48 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 376 719,48 €
Report à nouveau antérieur :	-939 146,18 €
	-----
Le solde	437 573,30 €
A la Réserve légale	3 000,00 €
	-----
Le solde	434 573,30 €

En totalité au compte "report à nouveau", s'élevant ainsi à 434 573,30 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

The sole shareholder decides to allocate the year's profit amounted to €1,376,719.48 as follows :

Profit for the year :	€ 1,376,719.48
Retained earnings :	€ -939,146.18
	-----
Balance	€ 437,573.30
To the legal Reserve	€ 3,000.00
	-----
Balance	€ 434,573.30

Wholly to the "Retained earnings" account amounts to € 434,573.30.

Accordingly to the French law, the sole shareholder takes act that there was no distribution of dividends over the last three fiscal years.

**Certifié conforme**  
Le Président

DocuSigned by:  
  
C8BAF5DC48EF444...



KPMG S.A.  
19 rue Clément Ader  
Pôle Henri Farman - BP 162  
51685 Reims

# Parc Eolien Le Mont d'Annelles S.A.S.U.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023  
Parc Eolien Le Mont d'Annelles S.A.S.U.  
7, rue du Parc de Clagny - 78000 Versailles

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.  
19 rue Clément Ader  
Pôle Henri Farman - BP 162  
51685 Reims

## **Parc Eolien Le Mont d'Annelles S.A.S.U.**

7, rue du Parc de Clagny - 78000 Versailles

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associée unique de la société Parc Eolien Le Mont d'Annelles S.A.S.U.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Parc Eolien Le Mont d'Annelles S.A.S.U. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 24 mai 2024

KPMG S.A.

Dominique de Rouzé  
Commissaire aux comptes



# **SAS PARC EOLIEN LE MONT D'ANNELLES**

7 rue du Parc de Clagny

78000 VERSAILLES

## **Etats Financiers**

du 01/01/2023 au 31/12/2023

## Comptes Annuels

## Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	5 407 818	4 046 446	1 361 372	33,64
Production vendue (services)				
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>5 407 818</b>	<b>4 046 446</b>	<b>1 361 372</b>	<b>33,64</b>
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	13 694		13 694	
Autres produits	1	3	-2	-79,20
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>	<b>5 421 513</b>	<b>4 046 449</b>	<b>1 375 064</b>	<b>33,98</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	848 551	675 938	172 613	25,54
Impôts, taxes et versements assimilés	238 702	228 813	9 889	4,32
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	1 594 424	1 594 424		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	2	244	-242	-99,25
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>	<b>2 681 679</b>	<b>2 499 419</b>	<b>182 260</b>	<b>7,29</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>2 739 833</b>	<b>1 547 030</b>	<b>1 192 804</b>	<b>77,10</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
<b>Total produits financiers (V)</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	928 014	1 038 695	-110 682	-10,66
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
<b>Total charges financières (VI)</b>	<b>928 014</b>	<b>1 038 695</b>	<b>-110 682</b>	<b>-10,66</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-928 014</b>	<b>-1 038 695</b>	<b>110 682</b>	<b>-10,66</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôt</b>	<b>1 811 820</b>	<b>508 334</b>	<b>1 303 485</b>	<b>256,42</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	208 338	380 820	-172 482	-45,29
Total charges exceptionnelles (VIII)	208 338	380 820	-172 482	-45,29
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-208 338</b>	<b>-380 820</b>	<b>172 482</b>	<b>-45,29</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	226 762		226 762	
Total des produits (I+III+V+VII)	5 421 513	4 046 449	1 375 064	33,98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 044 793	3 918 934	125 859	3,21
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 376 719</b>	<b>127 515</b>	<b>1 249 205</b>	<b>979,66</b>
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	928 014	1 038 695	-110 682	-10,66

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	5 647 477	1 805 963	3 841 513	4 124 342
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 225 125	8 409 324	17 815 802	19 127 398
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>31 872 602</b>	<b>10 215 287</b>	<b>21 657 315</b>	<b>23 251 739</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	1 539 878		1 539 878	995 828
Autres créances	40 626		40 626	63 095
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	221 814		221 814	112 353
Charges constatées d'avance (3)	95 278		95 278	76 010
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 897 596</b>		<b>1 897 596</b>	<b>1 247 285</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>33 770 198</b>	<b>10 215 287</b>	<b>23 554 911</b>	<b>24 499 024</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-939 146	-1 066 661
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 376 719</b>	<b>127 515</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	4 918 437	4 710 099
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 386 010</b>	<b>3 800 952</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	500 000	500 000
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	17 202 513	20 012 657
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 755	185 061
Dettes fiscales et sociales	230 632	354
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>17 668 901</b>	<b>20 198 072</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 554 911</b>	<b>24 499 024</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	17 056 972	19 929 285
(1) Dont à moins d'un an (a)	611 929	268 787
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**Annexe** 

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS PARC EOLIEN LE MONT D'ANNELLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 23 554 911 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 376 719 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 20 ans
- \* Installations techniques : 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Ces amortissements sont présentés:

- en résultat exceptionnel pour les dotations et reprises d'amortissement de l'exercice
- au passif du bilan, en provisions réglementées, pour le montant cumulé des amortissements pratiqués depuis l'origine

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Au 31 décembre 2023, les provisions comptabilisées correspondent au coût de démantèlement estimé des éoliennes (cf. également § Immobilisations corporelles et Provisions ci-après). Cette estimation réalisée en 2018 n'a pas fait l'objet d'une révision depuis.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Personnel

L'entreprise n'a pas de personnel.

## Règles et méthodes comptables

Le suivi opérationnel est assuré par RES qui facture des prestations de services comptabilisées en autres achats et charges externes.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	5 647 477			5 647 477
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	26 225 125			26 225 125
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>31 872 602</b>			<b>31 872 602</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>31 872 602</b>			<b>31 872 602</b>

#### Immobilisations corporelles

La mise en service du parc a eu lieu le 01/08/2017.

Dans le cadre des obligations de remise en état, un actif de démantèlement a été évalué à 50 000 € par éolienne, soit 500 000 € (cf tableau des Provisions)

Aucune nouvelle immobilisation n'a été acquise au cours de l'exercice 2023.

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	1 523 135	282 828		1 805 963
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	7 097 728	1 311 596		8 409 324
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 620 863</b>	<b>1 594 424</b>		<b>10 215 287</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 620 863</b>	<b>1 594 424</b>		<b>10 215 287</b>

L'amortissement des immobilisations a débuté au moment de la mise en service industrielle le 01/08/2017.

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 675 782 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 539 878	1 539 878	
Autres	40 626	40 626	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	95 278	95 278	
<b>Total</b>	<b>1 675 782</b>	<b>1 675 782</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
CLIENT FAE	783 078
FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	1 606
<b>Total</b>	<b>784 684</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 € décomposé en 30 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

La société est détenue à 100% par :

BRI EU FINANCE DESIGNATED ACTIVITY COMPANY

1-2 Victoria Buildings

Haddington Road

Dublin 4, D04 XN32

Irlande

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 17/05/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-1 066 661
Résultat de l'exercice précédent	127 515
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>-939 146</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-939 146
<b>Total des affectations</b>	<b>-939 146</b>

Le capital social n'a pas évolué au cours de l'exercice.

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	30 000				30 000
Report à Nouveau	-1 066 661	-939 146	-939 146	-1 066 661	-939 146
Résultat de l'exercice	127 515	-127 515	1 376 719	127 515	1 376 719
Provisions réglementées	4 710 099		208 338		4 918 437
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>3 800 952</b>	<b>-1 066 661</b>	<b>645 911</b>	<b>-939 146</b>	<b>5 386 010</b>

### Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	4 710 099	208 338		4 918 437
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>4 710 099</b>	<b>208 338</b>		<b>4 918 437</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		208 338		

Un amortissement fiscal dégressif sur 20 ans est pratiqué uniquement sur les éoliennes.

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	500 000				500 000
<b>Total</b>	<b>500 000</b>				<b>500 000</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

En vertu des dispositions de l'article L553-3 du code de l'environnement, l'exploitant d'une installation produisant de l'électricité à partir de l'énergie du vent est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site à la fin de l'exploitation.

Une provision pour démantèlement a donc été évaluée à l'origine pour un montant de 500 000€.

La contrepartie de cette provision a été enregistrée à l'actif du bilan au poste "Installations spécifiques sur sol d'autrui".

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 17 668 901 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	17 202 513	145 541		17 056 972
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235 755	235 755		
Dettes fiscales et sociales	230 632	230 632		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>17 668 901</b>	<b>611 929</b>		<b>17 056 972</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	83 372			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 955 685			
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	100 908
Intérêts courus	145 541
<b>Total</b>	<b>246 449</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
ASSURANCE	13 920		
LOYER	6 659		
MAINTENANCE	74 643		
DIVERS	56		
<b>Total</b>	<b>95 278</b>		

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

Conformément aux baux emphytéotiques signés et à l'article L 553-3 du code de l'environnement, la société s'est engagée à démanteler les constructions à la fin de la période d'exploitation.

Cet engagement est couvert par un contrat souscrit auprès d'un tiers extérieur à la société.

Depuis le 01/10/2023, la couverture est assurée par ATRADIUS à hauteur de 632 854 €, pour une durée de 5 ans jusqu'au 30/09/2028.